

ACTION URGENTE

IRAN. INCARCÉRÉS POUR AVOIR COUVERT DES MANIFESTATIONS DE TRAVAILLEURS

Trois journalistes iraniens, Amir Amirgholi, Sanaz Alahyari et Amirhossein Mohammadifar, sont détenus arbitrairement depuis le mois de janvier 2019 et ne sont pas autorisés à consulter un avocat. Ces trois personnes sont poursuivies sur la base de fausses accusations relatives à la sécurité nationale, uniquement liées au fait qu'elles ont couvert des manifestations organisées pour défendre les droits des travailleurs dans la province du Khuzestan, dans le sud de l'Iran. Sanaz Alahyari est privée de soins médicaux adaptés, de même qu'Amir Amirgholi. Tous trois doivent être libérés immédiatement et sans condition.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur général de Téhéran
 Ali Alghasi Mehr
 Office of the Prosecutor
 Corner (Nabsh-e) of 15 Khordad Square
 Tehran, Iran

Monsieur le Procureur général,

Les journalistes iraniens **Amir Amirgholi**, **Sanaz Alahyari** et **Amirhossein Mohammadifar** sont détenus arbitrairement dans la prison d'Evin, à Téhéran, depuis le mois de janvier 2019 et ne sont pas autorisés à consulter un avocat. Ils sont poursuivis sur la base de charges liées à la sécurité nationale, dénuées de fondement et uniquement liées au fait qu'ils ont couvert des manifestations organisées par des ouvriers de l'usine de canne à sucre de Haft Tappeh, dans la province du Khuzestan, pour réclamer le versement d'arriérés de salaire et dénoncer leurs mauvaises conditions de travail. Ces journalistes sont tous trois membres du personnel de Gam, un magazine en ligne qui aborde des sujets ayant trait à la justice sociale, notamment aux droits des travailleurs. Les poursuites à leur encontre s'inscrivent dans le contexte d'une vaste répression visant les défenseurs des droits des travailleurs et les journalistes qui ont couvert les manifestations des ouvriers de l'usine de Haft Tappeh à la fin de l'année 2018.

Sanaz Alahyari et Amir Amirgholi sont privés de soins médicaux adaptés. Sanaz Alahyari présente des douleurs abdominales récurrentes, une perte de poids et de violents tremblements des mains et des jambes depuis au moins deux mois. Elle a besoin d'une prise en charge médicale de toute urgence. Amir Amirgholi est diabétique et ne s'est pas vu remettre l'appareil dont il a besoin pour surveiller sa glycémie au quotidien.

Ces journalistes ont été arrêtés par des agents du ministère du Renseignement en janvier 2019 et transférés dans la section 209 de la prison d'Evin, où ils ont été maintenus à l'isolement de manière prolongée et interrogés en l'absence d'un avocat. Le 29 avril 2019, ils ont été présentés aux services du ministère public dans la prison d'Evin et informés des charges retenues contre eux. Ils sont notamment inculpés de « rassemblement et collusion en vue de commettre des atteintes à la sécurité nationale », de « propagande contre le régime », de « diffusion d'informations mensongères » et d'« appartenance à un groupe formé dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale ». Ils attendent actuellement d'être jugés par la 28^e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran.

Je vous prie instamment de libérer immédiatement et sans condition Amir Amirgholi, Sanaz Alahyari et Amirhossein Mohammadifar, et d'abandonner les charges retenues contre eux et contre tous les autres défenseurs des droits des travailleurs pris pour cibles en raison des manifestations des ouvriers de l'usine de canne à sucre de Haft Tappeh, dans la province de Khuzestan. En attendant leur libération, je vous engage à veiller à ce qu'ils puissent consulter leur avocat et recevoir la visite de leurs proches de façon régulière, et bénéficier de toute urgence des soins médicaux qui leur sont nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Sanaz Alahyari et son mari, Amirhossein Mohammadifar, ont été arrêtés à Téhéran le 9 janvier 2019 et transférés dans la section 209 de la prison d'Evin, qui est gérée par le ministère du Renseignement. Après une période à l'isolement, Sanaz Alahyari a été transférée dans l'aile réservée aux femmes, et Amirhossein Mohammadifar dans la section 4 de cet établissement. Au cours de cette période, ils ont été interrogés en l'absence d'un avocat. Leurs familles ont été informées qu'elles devaient choisir un conseil sur une liste d'avocats reconnus par le responsable du pouvoir judiciaire, mais elles ont refusé d'accepter cette restriction.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, dans la section 209 de la prison d'Evin, Sanaz Alahyari était détenue dans une cellule sombre, sans lumière naturelle, où elle devait dormir à même le sol. Les autorités ont également refusé de lui fournir de nouvelles lunettes après que les siennes ont été cassées dans des circonstances inconnues d'Amnesty International. La première visite de la famille de Sanaz Alahyari a eu lieu 20 jours après son arrestation et s'est déroulée derrière une vitre. Quand ses proches sont revenus la voir, en mars 2019, ils ont constaté qu'elle avait les yeux fortement enflés. Depuis lors, Sanaz Alahyari a de nouveaux problèmes de santé, notamment des douleurs abdominales récurrentes et de violents tremblements des mains et des jambes. Elle a également perdu une dizaine de kilos. Sa famille a demandé à maintes reprises au ministère public et aux autorités pénitentiaires de la transférer dans un centre médical extérieur à la prison pour qu'elle puisse y passer des examens. Ses proches ont également écrit deux lettres à cet effet au procureur général de Téhéran, Ali Alghasi Mehr, et au procureur général du pays, Mohammad Jafar Montazeri. Leurs demandes sont restées sans réponse.

Le 14 janvier 2019, Amir Amirgholi a lui aussi été arrêté par des agents du ministère du Renseignement, dans la ville de Babolsar (province du Mazandaran, nord de l'Iran), et transféré dans la section 209 de la prison d'Evin. Il a été maintenu à l'isolement pendant 40 jours, puis transféré dans la prison de Sheyban, à Ahvaz (province du Khuzestan). Ce transfert a apparemment eu lieu à la demande de représentants du ministère du Renseignement et de responsables du ministère public à Suse (province du Khuzestan), qui ont arrêté depuis novembre 2018 plusieurs défenseurs des droits des travailleurs à la suite des manifestations pacifiques des ouvriers de l'usine de canne à sucre de Haft Tappeh. Amir Amirgholi a été renvoyé dans la prison d'Evin le 28 avril.

Le 29 avril, Sanaz Alahyari, Amirhossein Mohammadifar et Amir Amirgholi ont été présentés séparément aux services du ministère public dans la prison d'Evin et informés des charges retenues contre eux. Ils sont notamment inculpés de « rassemblement et collusion en vue de commettre des atteintes à la sécurité nationale », de « propagande contre le régime », de « diffusion d'informations mensongères » et d'« appartenance à un groupe formé dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale ». Les charges retenues contre ces journalistes sont directement liées au fait qu'ils ont exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion en couvrant des manifestations organisées par des ouvriers de l'usine de canne à sucre de Haft Tappeh, dans la province du Khuzestan, pour réclamer le versement d'arriérés de salaire et dénoncer de mauvaises conditions de travail. Les trois journalistes attendent actuellement d'être jugés par la 28^e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran.

Au moins trois autres défenseurs des droits des travailleurs, Esmail Bakhshi, Sepideh Gholian et Ali Nejati, et une journaliste, Asal Mohammadi, font actuellement l'objet de poursuites pénales pour avoir participé aux manifestations pacifiques organisées par les ouvriers de l'usine de canne à sucre de Haft Tappeh. Esmail Bakhshi et Sepideh Gholian sont détenus depuis le 20 janvier 2019. Ils ont été arrêtés après avoir parlé des actes de torture subis selon eux au cours de leur première détention, en novembre et décembre 2018 (voir [Iran. Deux militants des droits du travail risquent d'être de nouveau torturés](#), 29 janvier 2019, MDE 13/9745/2019). Ali Nejati, ancien président et membre actuel du syndicat de Haft Tappeh, a été arrêté le 29 novembre 2018 et libéré sous caution le 28 janvier 2019, dans l'attente de son procès. Asal Mohammadi, autre membre du personnel du magazine *Gam*, a été arrêtée le 8 décembre 2018 et libérée sous caution le 5 janvier 2019, dans l'attente de son procès. Amnesty International croit comprendre que le ministère public a joint les dossiers de ces personnes à ceux de Sanaz Alahyari, Amirhossein Mohammadifar et Amir Amirgholi, et qu'ils seront probablement tous jugés ensemble.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : persan, anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 14 AOÛT 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Sanaz Alahyari (elle), Amirhossein Mohammadifar (il) et Amir Amirgholi (il).